

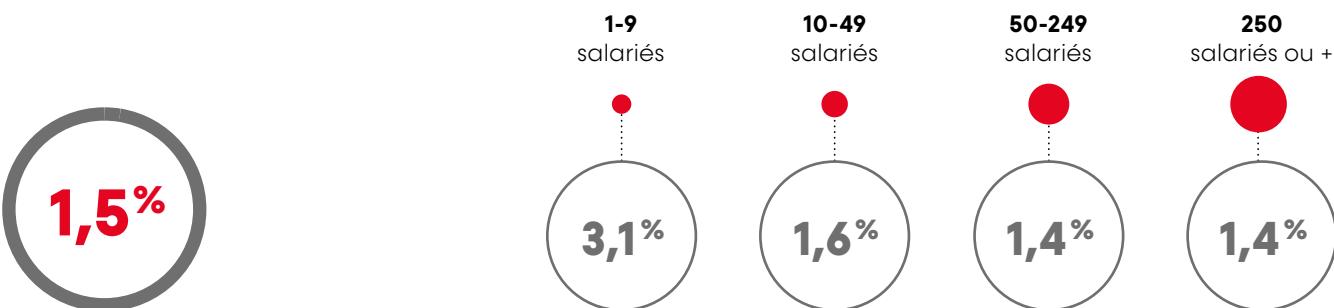
Formation en entreprise

L'Observatoire de la formation de l'INFPC analyse l'activité de formation des entreprises bénéficiaires de l'aide financière de l'État pour la formation de leurs salariés.

La demande des entreprises pour l'aide financière de l'État à la formation progresse. Au total, en 2022, 2 395 entreprises bénéficient de l'aide financière de l'État à la formation, soit 147 entreprises de plus qu'en 2021. C'est la plus forte participation enregistrée depuis la création de l'aide étatique. Les entreprises consacrent 1,5 % de leur masse salariale à la formation, une part en légère mais constante augmentation (+ 0,1 point de pourcentage par rapport à 2021).

Leurs salariés peuvent espérer suivre davantage de formations: 5,1 formations, en moyenne, contre, 4,9 formations en 2021. Le montant de l'aide financière à la formation versé par l'État augmente de 6,9 millions par rapport à 2021, pour atteindre 39,4 millions d'euros en 2022. L'aide moyenne par salarié s'élève à 162 euros, contre 143 euros en 2021.

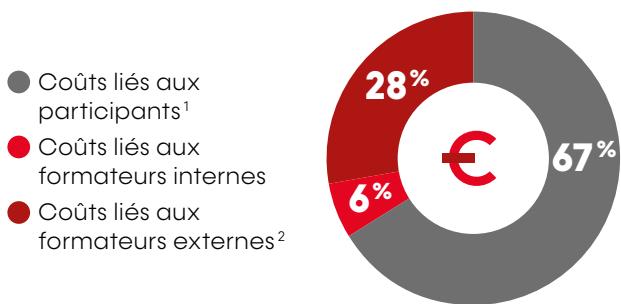
Quelle part de la masse salariale consacrent les entreprises à la formation ?



de la masse salariale
consacrée à la formation

Lecture: Pour 2022, les entreprises comptant entre 1 et 9 salariés qui bénéficient de l'aide de l'État consacrent 3,1% de leur masse salariale à la formation.

Comment sont structurés les coûts de formation ?*

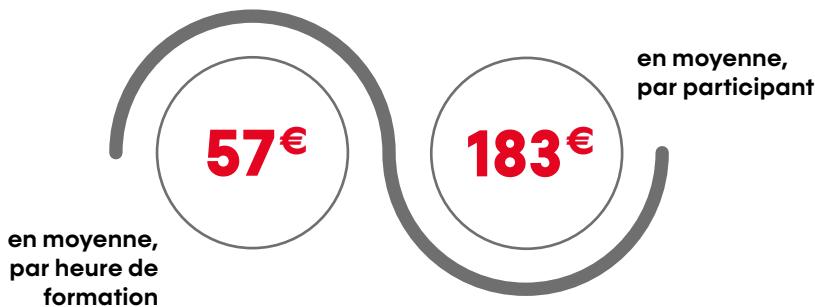


* La somme est différente de 100% en raison du jeu des arrondis.

¹ 64,3%: Salaires des participants / 2,4%: Coûts annexes des participants.

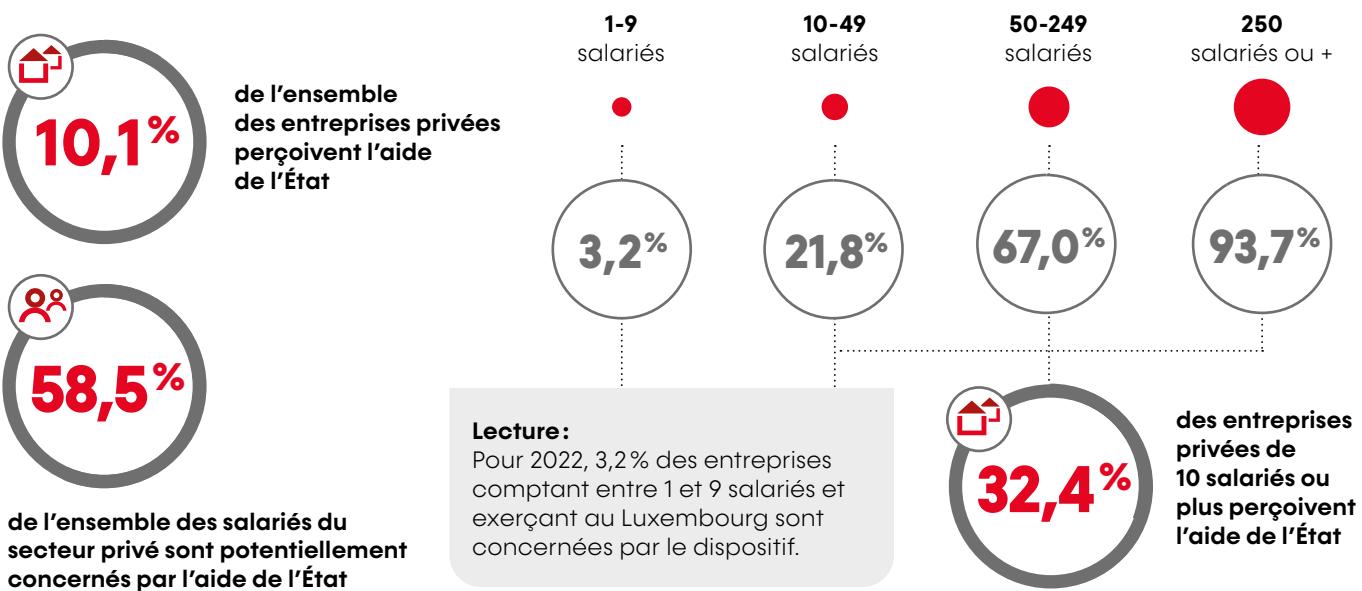
² 24,4%: Factures des organismes de formation et des fournisseurs formateurs / 3,2%: Cotisations à des organismes de formation.

Combien coûtent les formations aux entreprises ?

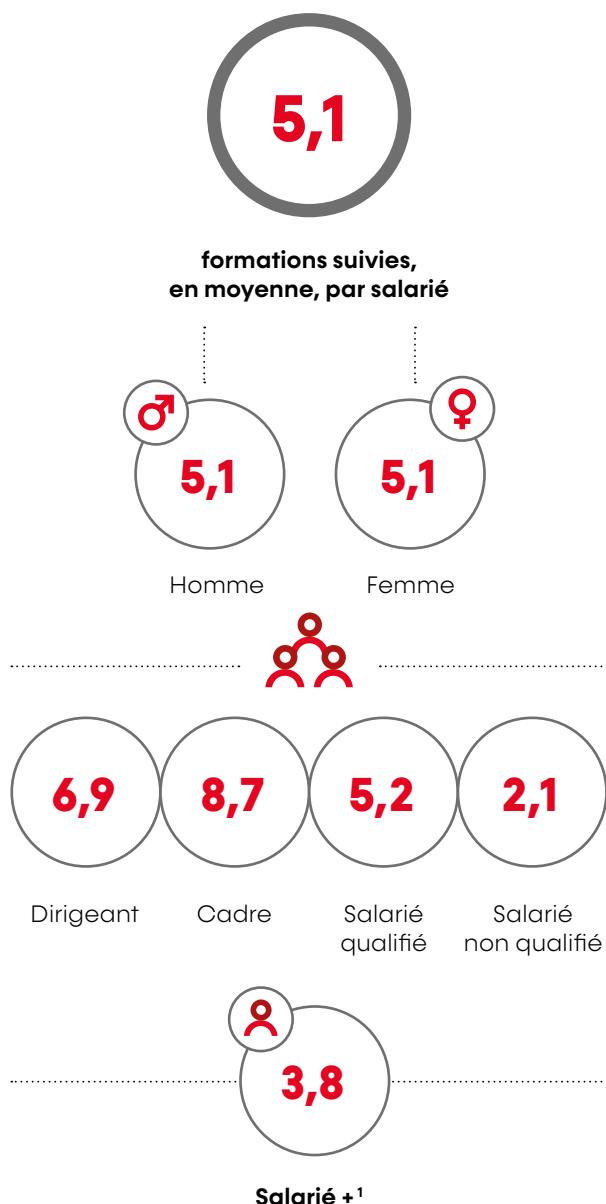


Lecture: Pour 2022, les formations coûtent aux entreprises, en moyenne, 57 euros de l'heure et 183 euros par participant.

Quelle image par rapport à la structure économique nationale ?



Combien de formations suivent les salariés ?

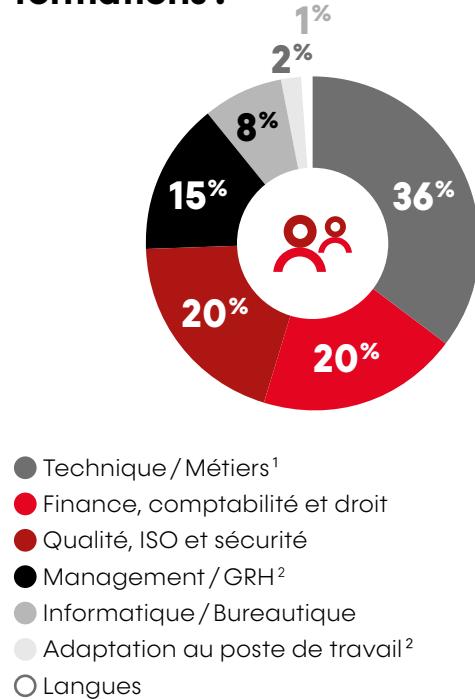


¹ Salarié qui n'est pas en possession d'un diplôme reconnu par les autorités publiques et qui a une ancienneté de service inférieure à dix ans à la date de début de mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise ou salarié qui a dépassé l'âge de 45 ans à la date de début de mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise.

Combien de temps durent les formations ?



Dans quels domaines y-a-t-il le plus de participants aux formations ?*

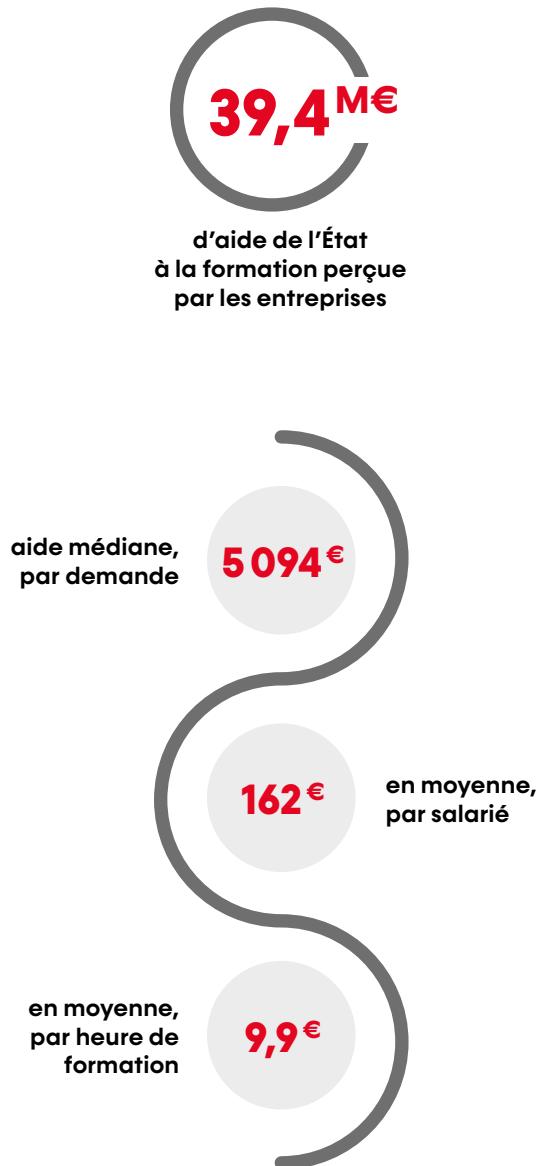


* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

¹ Regroupement des formations concernant l'activité principale des entreprises.

² Regroupement des formations «nouvelles embauches» et «mutations internes» visant les salariés dont le diplôme n'est pas reconnu par les autorités publiques et dont l'ancienneté est inférieure à 10 ans, ainsi que les salariés dont le diplôme n'est pas en relation avec l'activité exercée.

Quel montant d'aide financière de l'État à la formation perçoivent les entreprises ?



Aide moyenne par salarié selon le secteur d'activité des entreprises

	Agriculture et industrie	147€
	Construction	128€
	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	96€
	Transports et entreposage	221€
	Hébergement et restauration	78€
	Information et communication	171€
	Activités financières et d'assurance	237€
	Activités immobilières*	195€
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	211€
	Activités de services administratifs et de soutien	77€
	Enseignement*	210€
	Santé humaine et action sociale	135€
	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	196€

* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Aide moyenne par salarié selon la taille des entreprises

Lecture : Pour 2022, les entreprises comptant entre 1 et 9 salariés perçoivent, en moyenne, 389 euros par salarié d'aide financière de l'État à la formation.

